MAIRIE SAINT-LAGER au pays des Brouilly

réseau international PAYSAGES VITICOLES

DEMANDE D'ARRETE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR UNE ASSOCIATION

Date de la demande : Cocher et remplir

○ **DEMANDE INITIALE**

DEMANDEUR – Nom et Prénom :

Statut dans l'association :.....

Nom de l'association :

Adresse du demandeur :

Téléphone : Fax :

Adresse mail :

LIEU DE L'OCCUPATION :

- ○ Parking de la Bascule
- ○ Place de la Bascule
- ○ Halle du parc Morandi
- ○ Autour du terrain de foot
- ○ Autre :.....

MOTIF :

DATE ET HORAIRE DE L'OCCUPATION :

- Cette demande doit être déposée **au minimum 15 jours avant le début de l'occupation**.
- **OBLIGATIONS DU DEMANDEUR :**
 Le demandeur s'engage à laisser les lieux occupés dans un état de propreté irréprochable.
- **PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT :**
 Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Penser à demander une autorisation de buvette si nécessaire

Signature du demandeur	**ACCORD MAIRIE** Oui Non

578 route des Brouilly – 69220 Saint-Lager – Tel. 04 74 66 82 19 – Fax 04 74 66 70 96 – mairie.st-lager@wanadoo.fr